

Repères sur la Turquie n° 8 *L'AKP et le mouvement kurde : le temps de la confrontation*

Julien Cécillon

En Turquie, l'insurrection menée depuis le début des années 1980 par le PKK (*Partiya Karkerên Kurdistan* – Parti des travailleurs du Kurdistan) et la question du statut des 11 à 15 millions de Kurdes (1) dans le pays figurent toujours au premier rang des problèmes nationaux, menaçant l'équilibre politique et la sécurité intérieure du pays. Dix ans après l'arrivée au pouvoir de l'AKP (*Adalet ve kalkınma partisi* - Parti de la justice et du développement) et après quelques timides avancées, les tensions sont réapparues. Un temps marquée par un souci d'ouverture, la stratégie du gouvernement sur le dossier kurde semble aujourd'hui avoir basculé dans la confrontation, entre instrumentalisation politique et réel souci sécuritaire. Face aux actions violentes du PKK, la traque des rebelles kurdes par l'armée ne connaît pas de répit et le mouvement kurde dans sa version légale est plus que jamais sous pression.

Retour de la violence sur fond de tensions ethniques

Le conflit entre le PKK, créé en 1978 par Abdullah Öcalan, et l'armée et les services de sécurité turcs a fait à ce jour près de 40 000 victimes en Turquie. Les combats ont débuté en 1984 et ont connu plusieurs phases, l'apogée de la violence se situant dans les années 1990. En 1999, suite à l'arrestation d'Öcalan, une trêve unilatérale est déclarée par l'organisation kurde. Elle dure jusqu'en 2004, date à laquelle les combats reprennent avec plus ou moins d'intensité. L'été 2011 aura été particulièrement meurtrier :

¹ Selon le *CIA World Factbook*, les Kurdes représenteraient 18% de la population en Turquie, soit environ 14 millions de personnes. Cependant, faute de recensement officiel, les chiffres varient d'une étude à l'autre et sont fréquemment manipulés. Voir « Turkey », *CIA World Factbook*, www.cia.gov.

Dix ans après l'arrivée au pouvoir de l'AKP et après quelques timides avancées, les tensions sont réapparues entre le mouvement kurde et le gouvernement, faisant planer le risque d'un retour aux heures les plus sombres du conflit.

Julien Cécillon est assistant de recherche pour le programme « Turquie contemporaine » de l'Ifri.

« **Repères sur la Turquie** » propose tous les deux mois un éclairage ponctuel original sur des sujets d'actualité.

Programme « Turquie contemporaine »
Le programme de recherche « Turquie Contemporaine » de l'Ifri offre régulièrement des outils d'analyse à destination du grand public et des décideurs. Il vise également à promouvoir le dialogue franco-turc à travers des partenariats diversifiés entre les sociétés civiles des deux pays.

près de 60 soldats turcs ont trouvé la mort suite à des embuscades du PKK. Les attaques du 14 juillet à Silvan et du 19 octobre à Hakkâri tuant respectivement 13 et 24 soldats ont traumatisé l'opinion, choquée par ce retour de la violence après une trêve d'environ un an.

L'armée turque prétend quant à elle avoir abattu, depuis l'été, des centaines de rebelles dans des raids dans le Sud-Est du pays et au Nord de l'Irak, où le PKK dispose de camps de repli. Au cours de l'un de ces raids le 28 décembre dernier, 34 civils ont été tués alors qu'ils faisaient passer des produits de contrebande près du village d'Uludere entre l'Irak et la Turquie : l'armée affirme les avoir confondus avec des rebelles. Le gouvernement, solidaire d'une institution militaire avec laquelle il semble avoir trouvé un terrain d'entente (2), a indemnisé les familles des victimes mais refusé de s'excuser : le Premier ministre et le président turcs ont simplement exprimé leurs condoléances. La bavure a particulièrement attisé la tension turco-kurde -les victimes étant de jeunes Kurdes-, sans parler du scandale provoqué par la mise en examen pour contrebande des trois survivants de ces attaques.

La société turque est ainsi le théâtre d'une polarisation croissante. En octobre dernier, un tremblement de terre près de Van, dans le Sud-Est à majorité kurde du pays, a fait plus de 500 morts. La catastrophe a démontré, s'il le fallait, la précarité de certaines habitations en Turquie, et particulièrement dans cette région qui constitue la partie la plus pauvre du territoire. Malgré de nombreux gestes de solidarité envers les victimes, le drame a vite pris une tournure politique, une partie de la presse et l'opposition, notamment le parti pro-kurde, dénonçant l'inertie du gouvernement sur le respect des normes antisismiques et la lutte contre la corruption, à l'origine de beaucoup de constructions précaires. Le Premier ministre Recep Tayyip Erdoğan s'est quant à lui employé à décrédibiliser « ceux qui d'habitude lancent des cocktails Molotov sur la police et qu'on ne voit pas [aider les victimes] » (3). En cause : les liens supposés avec le PKK, et la prétendue mauvaise gestion de la crise, des élus locaux issus du parti pro-kurde BDP (*Barış ve Demokrasi Partisi* – Parti de la paix et de la démocratie).

Le tournant sécuritaire de l'AKP

Sur le front kurde, le gouvernement s'était pourtant illustré par ses tentatives de conciliation politique. Issu de l'islamisme, l'AKP n'était pas,

² Suite à la démission des quatre plus hauts gradés de l'armée en juillet dernier, et à la nomination de Necdet Özel comme nouveau chef d'Etat major, le gouvernement et l'armée semblent avoir mis de côté leurs différents. Dans l'affaire d'Uludere, le Premier ministre n'a pas hésité à défendre l'institution militaire. Voir A. Albayrak, « Turkish Leader Defends Military After Deaths », *Wall Street Journal*, 31 décembre 2011

³ « Turkey and the Kurds: Deadly Tremors », *The Economist*, 29 octobre 2011

au départ, associé à la violence de l'État turc contre les Kurdes: certains de ses cadres ont eux aussi été victimes de répressions. Dès son arrivée au pouvoir, le parti d'Erdoğan a ainsi instauré un nouveau rapport politique avec les Kurdes. Les milieux traditionnels kurdes, séduits par le discours conservateur du parti, ont fourni à l'AKP une solide assise électorale dans le Sud-Est. En 2009, le gouvernement lance l'« ouverture kurde », initiative mêlant réformes symboliques (création d'une chaîne de télévision publique en langue kurde, de départements de langue kurde dans les universités), discussions avec le parti pro-kurde et le PKK, mais aussi avec les autorités du Kurdistan irakien. Plusieurs fuites ont également indiqué que les services de renseignement turcs ont engagé des négociations avec le PKK entre 2005 et 2011 (4). C'est dans ce cadre que deux groupes d'anciens rebelles ont été autorisés à repasser la frontière turco-irakienne en octobre 2009. Ils ont été accueillis triomphalement par des centaines de Kurdes, mais l'opération a suscité un tel tollé dans l'opinion publique turque que le gouvernement a dû annuler la venue d'autres groupes de combattants repentis.

Cet échec s'ajoute à un certain nombre de défaites électorales dans le Sud-Est, où le BDP a remporté une centaine de mairies en mars 2009. L'AKP, qui avait contribué à ramener les électeurs kurdes aux urnes, est aujourd'hui délaissé par une partie de cet électorat, déçu des propositions du gouvernement. Suite à ces revers, le parti au pouvoir semble s'être progressivement détourné des Kurdes, choisissant de traiter la question kurde sur le mode sécuritaire. L'objectif serait désormais de rassembler la frange la plus nationaliste de l'opinion, qui constitue une solide réserve de voix (5). Rappelons que le pays vit dans un contexte électoral quasi-permanent, avec une succession très serrée de scrutins : élections municipales en mars 2009, référendum en septembre 2010, législatives en juin 2011, présidentielles prévues pour 2014. Un autre référendum sur la nouvelle constitution est également envisageable avant 2014. Cette succession de votes pousse à faire prévaloir les calculs électoraux.

L'option sécuritaire est également un moyen pour l'AKP de détendre ses relations avec l'armée, qui garde un rôle majeur sur le dossier du PKK, malgré son affaiblissement politique. L'institution militaire est aussi un pilier essentiel de la politique de puissance menée au niveau régional par le gouvernement, comme le montre l'augmentation constante des dépenses militaires turques (6). Enfin, les impératifs de sécurité nationale poussent invariablement à privilégier les actions militaires. Ainsi,

⁴ H. Karaveli, « The Secret Mit-PKK Talks: Was a Turkish-Kurdish Peace Accord Ever Close? », *Turkey Analyst*, vol. 4 no. 18, 26 septembre 2011

⁵ Le parti nationaliste MHP (*Milliyetçi Hareket Partisi* – Parti d'action nationaliste) qui a obtenu 13% des voix en juin 2011 constitue le noyau dur de cet électorat.

⁶ « Turkish defense and security budgets on rise », *Today's Zaman*, 16 décembre 2011

les contacts avec le PKK ont été rompus : priorité est désormais donnée aux opérations de l'armée, pour affaiblir l'organisation kurde et reprendre les négociations à partir d'une position plus favorable, ou simplement pour tenter de l'éliminer complètement. Le discours sécuritaire s'est durci, et la frontière entre terrorisme et défense des droits kurdes s'est amenuisée aux yeux des autorités, comme en témoignent les milliers d'arrestations dans le cadre du procès KCK.

L'affaire KCK ou la version civile de la confrontation

La Confédération du peuple du Kurdistan (*Koma Civakên Kurdistan* - KCK) est une organisation dont l'origine remonte à une déclaration d'Öcalan en 2005, dans laquelle il appelait à la création d'une « confédération démocratique » réunissant tous les Kurdes, parallèlement à leurs États de résidence (7). Pour la justice turque, le KCK ne serait qu'une structure écran représentant la branche urbaine du PKK. Dans le cadre d'un procès fleuve qui dure depuis 2009, près de 8000 personnes, accusées d'être membres de cette organisation ou de la soutenir, ont été arrêtées. Parmi les détenus figurent de nombreux maires de villes du Sud-Est, militants du mouvement kurde, avocats, syndicalistes ou journalistes. Ces arrestations de masse font suite à une modification de la loi anti-terreur en 2006, qui renforce la possibilité de détention des suspects accusés d'adhérer à une organisation terroriste ou de faire de la propagande terroriste.

L'affaire a pris plus d'ampleur encore lors des législatives de juin 2011, lorsque l'élection de cinq candidats pro-kurdes, en détention préventive dans le cadre du procès KCK, a été bloquée par la justice turque. Un autre candidat effectivement élu, Hatip Dicle, a également été privé de son siège pour une condamnation dans une autre affaire (8). En solidarité avec les détenus, et pour exiger l'annulation de ces décisions, tous les élus pro-kurdes ont dans un premier temps refusé de siéger au Parlement. Le boycott a duré du 12 juin au 1er octobre 2011, date à laquelle ils décidèrent de siéger à nouveau sans avoir obtenu gain de cause. Au total, sur les 35 candidats pro-kurdes élus, seuls 29 siègent en pratique.

En visant le mouvement kurde dans son ensemble, le procès KCK sape l'ascension d'une nouvelle élite politique kurde de qualité, qui fait l'apprentissage de la gestion des affaires publiques dans les municipalités

⁷ Voir A. Öcalan, « Declaration of Democratic Confederalism in Kurdistan », disponible sur www.freemedialibrary.com

⁸ Condamné en 2010 à un an et huit mois de prison pour « propagande pour une organisation terroriste » Hatip Dicle avait fait appel de cette décision. Le YSK (Yüksek Seçim Kurulu – Conseil supérieur des élections) qui avait préalablement approuvé sa candidature et laissé Dicle se présenter, a ensuite annulé son élection, suite au rejet, peu avant le scrutin, de la procédure d'appel.

du Sud-Est, et pourrait offrir une alternative à la violence. La mise en détention de plusieurs intellectuels, tels Buşra Ersanlı, professeur à l'université Marmara à Istanbul, ou Ragip Zarakolu, éditeur engagé sur la cause kurde, laissent en outre planer de forts soupçons quant au caractère équitable du procès. De nombreux analystes, y compris certains traditionnellement proches du gouvernement, ont critiqué le caractère excessif et disproportionné de ces arrestations (9). Au-delà du dossier kurde, l'affaire renforce les craintes d'un tournant autoritaire en Turquie, tendance alimentée par l'arrestation de militaires et d'opposants pro-laïques dans les affaires *Ergenekon* et *Balyoz* (10). Précisons cependant que l'AKP ne contrôle pas forcément les procureurs en charge de toutes ces affaires. Plusieurs responsables des services secrets, nommés par Erdoğan, ont été eux aussi convoqués dans l'affaire KCK, nourrissant ainsi toutes les rumeurs sur les luttes d'influence à l'œuvre dans l'appareil judiciaire turc (11). Quoi qu'il en soit, le climat d'affrontement actuel complique sérieusement le règlement politique du problème kurde, comme le montre l'impasse des discussions sur la rédaction de la nouvelle constitution.

L'introuvable solution constitutionnelle

Rédigée par les militaires suite au coup d'État de 1980, la Constitution turque actuelle continue de servir de base à un État fort, structuré autour d'institutions hyper centralisées et d'une identité ethnolinguistique unique. Elle est notamment un obstacle fondamental à la reconnaissance de l'identité kurde en Turquie. Lors des élections législatives de juin 2011, une majorité de partis s'accordait sur la nécessité de rédiger un nouveau texte. Présidée par le président du Parlement, l'AKP Cemil Çiçek, elle n'a pour l'instant abouti à rien de concret. Il est assez significatif que Buşra Ersanlı, membre du comité constitutionnel du BDP, soit aujourd'hui en prison. De plus, les deux principaux partis d'oppositions, le parti kémaliste CHP (*Cumhuriyet Halk Partisi* – Parti républicain du peuple) et le parti nationaliste MHP (*Milliyetçi Hareket Partisi* – Parti d'action nationaliste), ont tous deux fait savoir qu'il était hors de question

⁹ M. Akyol, « Turkey's Arresting Machine Gone Mad », *Hürriyet Daily News*, 7 janvier 2012

¹⁰ Balyoz et Ergenekon sont deux affaires dans lesquelles l'armée et des opposants pro-laïques sont accusés d'avoir fomenté des coups d'État pour renverser le gouvernement. De nombreux militaires, y compris l'ancien chef d'État major İlker Basbuğ, ainsi que des journalistes, ont été arrêtés. L'opposition et les militaires dénoncent des procès politiques.

¹¹ Certains commentateurs évoquent une lutte d'influence entre l'AKP et le mouvement Gülen, un réseau religieux qui aurait infiltré la police et la justice turque. D'autres y voient un affrontement entre modérés et radicaux au sein de l'appareil d'État. Voir S. İdiz, « A Riveting Turkish Tragicomedy », *Hürriyet Daily News*, 10 février 2012

pour eux de modifier les trois premiers articles de la Constitution. Ces articles définissent la Turquie comme République unitaire, avec le turc comme langue officielle, et posent le principe selon lequel la République est « loyale au nationalisme d'Atatürk ». Or, pour le BDP, la réécriture de ces articles est précisément une condition de la réforme constitutionnelle (12).

Plus généralement, le parti pro-kurde prône une forme de décentralisation avec une reconnaissance de la langue kurde, au moins dans les régions du Sud-Est. Les cas de la Catalogne ou du Pays-Basque en Espagne sont régulièrement mis en avant. L'idée d'une forme de « régionalisation », dont l'Union européenne serait un cadre idéal, a également été avancée. Mais ce début de rationalisation du discours politique kurde s'est dilué au fil du temps. Le 14 juillet dernier, le Congrès pour une Société Démocratique (*Demokratik Toplum Kongresi*, DTK), un portail d'organisations kurdes, a proclamé l'« autonomie démocratique » dans le Sud-Est du pays. Si les contours de cette initiative sont à ce jour plutôt vagues et sans effets immédiats, beaucoup y voient une forme d'indépendantisme déguisé (13)

En tout état de cause, la décentralisation est bloquée en Turquie, car elle y est perçue comme une forme de dilution de l'État et un encouragement au séparatisme. Elle représente pourtant un enjeu majeur de la réforme de l'État, et pas seulement pour résoudre la question kurde. Mais l'AKP, qui avait pour programme la réforme des institutions, semble aujourd'hui beaucoup moins ferme dans sa volonté de changement.

La question kurde entre autoritarisme et radicalisation

Avec le retour à une atmosphère de confrontation entre l'État et le mouvement kurde, l'AKP a perdu son image de parti d'ouverture. Le gouvernement d'Erdoğan semble s'être parfaitement coulé dans le système institutionnel turc, autoritaire et centralisé. De fait, longtemps marqué par sa lutte contre l'armée et les institutions kémalistes, l'AKP a moins intérêt à réformer un État qu'il incarne et contrôle désormais. Pour le mouvement kurde en revanche, la confrontation avec les pouvoirs publics reste entière, faisant planer le risque d'un retour aux heures les plus sombres du conflit. L'écart se creuse entre la solution militaire choisie par le gouvernement, et les revendications d'un mouvement kurde gagné peu à peu par la radicalisation. La jeunesse kurde, souvent socialement et économiquement marginalisée, est à nouveau tentée par le maquis.

¹² Voir H. Barkey et D. Kadioğlu, « The Turkish Constitution and the Kurdish Question », *Carnegie Commentary*, 1er août 2011.

¹³ Voir H. Pope « The unbearable vagueness of 'democratic autonomy' », in « Turkey: Ending the PKK Insurgency », *Crisis Group Europe Report N°213*, 20 septembre 2011, p. 22-24

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux. L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale. Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares think tanks français à se positionner au cœur même du débat européen.

ISBN : 978-2-36567-002-9

© Ifri – 2011 – Tous droits réservés

Site Internet : ifri.org

